



## Justice immanente, justice transcendante

### Etude de texte

### TEXTE. Bossuet Sermon sur la Providence

L'histoire offre un champ de réflexion privilégié pour la question de la justice. L'idée même d'histoire suppose une orientation du devenir de sorte que l'avenir juge le présent. Il semblerait donc que l'histoire implique nécessairement une justice immanente: la valeur des actes se révèle après coup. « L'histoire jugera » signifie qu'il n'y a pas d'autre tribunal que celui de l'avenir, nul autre juge que les effets induits: ce qui coopère au progrès et ce qui y fait obstacle se dévoilent dans la claire lumière de l'a posteriori; le sens de l'acte s'avère ultimement. La rétribution est proportionnelle à la puissance de promouvoir ou d'entraver le devenir collectif.

Or cette représentation de l'histoire ne se comprend qu'au terme d'une histoire de l'histoire: elle vaut pour la philosophie de l'histoire moderne affranchie de sa source théologique.

Mais la théologie de l'histoire dont la philosophie de l'histoire est la laïcisation ne pose pas la justice immanente comme allant de soi; elle va même jusqu'à affirmer son inexistence. Il ne s'agit pas de nier la justice immanente pour faire la part belle à la justice transcendante d'un Dieu sensé gouverner le cours des choses. Le point de départ est un constat très empirique: il n'y a pas de justice immanente! Les méchants sont prospères et les justes affligés. La question est donc de concilier ce désordre du monde avec l'ordre que l'on suppose devoir exister à propos de cet être rationnel qu'est l'homme.

Bossuet, dans ce sermon sur la Providence, qui fait écho au grand ouvrage *Discours sur l'histoire universelle*, part du constat de l'absence de justice immanente, montre que cela s'oppose à l'exigence d'ordre et de rationalité issue de la spécificité de l'humain et conclut de là la nécessité de la foi en une justice transcendante. **L'affirmation de la justice transcendante est le seul moyen de sauver la rationalité du réel, en l'absence de justice immanente.** Il serait intéressante de confronter ce texte avec le début de *L'idée d'une histoire universelle* de Kant: la même logique est à l'œuvre; face au constat du désordre



empirique des affaires humaines apparaît la nécessité de sauver la rationalité de l'agir humain, puisqu'il est rationnel; la solution n'est pas la position d'une justice transcendante mais la logique immanente des effets paradoxaux (la recherche de l'intérêt personnel produit indirectement l'amélioration de l'ensemble). La question centrale dans les deux cas est de trouver un sens à l'absence de justice immanente; il faut concilier l'errance des causes secondes avec la cohérence présumée de l'agir de cet être imago Dei et rationnel qu'est l'homme.

-----

Quand je considère en moi-même la disposition des choses humaines, confuse, inégale, irrégulière, je la compare souvent à certains tableaux, que l'on montre assez ordinairement dans les bibliothèques des curieux comme un jeu de la perspective. La première vue ne vous montre que des traits informes et un mélange confus de couleurs, qui semble être ou l'essai de quelque apprenti, ou le jeu de quelque enfant, plutôt que l'ouvrage d'une main savante. Mais aussitôt que celui qui sait le secret vous les fait regarder par un certain endroit, aussitôt, toutes les lignes inégales venant à se ramasser d'une certaine façon dans votre vue, toute la confusion se démêle, et vous voyez paraître un visage avec ses linéaments et ses proportions, où il n'y avait auparavant aucune apparence de forme humaine. C'est, ce me semble, messieurs, une image assez naturelle du monde, de sa confusion apparente et de sa justesse cachée, que nous ne pouvons jamais remarquer qu'en le regardant par un certain point que la foi en Jésus-Christ nous découvre. " j' ai vu, dit l' ecclésiaste, un désordre étrange sous le soleil ; j' ai vu que l' on ne commet pas ordinairement ni la course aux plus vites, ni la guerre aux plus courageux, ni les affaires aux plus sages : (...); mais que le hasard et l' occasion dominant partout, (...). " " j' ai vu, dit le même ecclésiaste, que toutes choses arrivent également à l'homme de bien et au méchant, à celui qui sacrifie et à celui qui blasphème : (...). " presque tous les siècles se sont plaints d' avoir vu l' iniquité triomphante et l' innocence affligée ; mais, de peur qu' il y ait rien d' assuré,

**Justice immanente, justice transcendante**

quelquefois on voit, au contraire, l'innocence dans le trône et l'iniquité dans le supplice. Quelle est la confusion de ce tableau ! Et ne semble-t-il pas que ces couleurs aient été jetées au hasard, seulement pour brouiller la toile ou le papier, si je puis parler de la sorte ? Le libertin inconsidéré s'écrie aussitôt qu'il n'y a point d'ordre : " il dit en son cœur : il n'y a point de Dieu, " ou ce Dieu abandonne la vie humaine aux caprices de la fortune : (...). Mais arrêtez, malheureux, et ne précipitez pas votre jugement dans une affaire si importante ! Peut-être que vous trouverez que ce qui semble confusion est un art caché ; et si vous savez rencontrer le point par où il faut regarder les choses, toutes les inégalités se rectifieront, et vous ne verrez que sagesse où vous n'imaginiez que désordre. Oui, oui, ce tableau a son point, n'en doutez pas ; et le même ecclésiaste, qui nous a découvert la confusion, nous mènera aussi à l'endroit par où nous contemplerons l'ordre du monde. j'ai vu, dit-il, sous le soleil l'impiété en la place du jugement, et l'iniquité dans le rang que devait tenir la justice : c'est-à-dire, si nous l'entendons, l'iniquité sur le tribunal, ou même l'iniquité dans le trône où la seule justice doit être placée. Elle ne pouvait pas monter plus haut ni occuper une place qui lui fût moins due. Que pouvait penser Salomon en considérant un si grand désordre ? Quoi ? Que Dieu abandonnait les choses humaines sans conduite et sans jugement ? Au contraire, dit ce sage prince, en voyant ce renversement, " aussitôt j'ai dit en mon cœur : Dieu jugera le juste et l'impie, et alors ce sera le temps de toutes choses : (...). " voici, messieurs, un raisonnement digne du plus sage des hommes : il découvre dans le genre humain une extrême confusion ; il voit dans le reste du monde un ordre qui le ravit ; il voit bien qu'il n'est pas possible que notre nature, qui est la seule que Dieu a faite à sa ressemblance, soit la seule qu'il abandonne au hasard ; ainsi, convaincu par raison qu'il doit y avoir de l'ordre parmi les hommes, et voyant par expérience qu'il n'est pas encore établi, il conclut nécessairement que l'homme a quelque chose à attendre. Et c'est ici, chrétiens, tout le mystère du conseil de Dieu ; c'est la

**Justice immanente, justice transcendante**

grande maxime d'état de la politique du ciel. Dieu veut que nous vivions au milieu du temps dans une attente perpétuelle de l'éternité ; il nous introduit dans le monde, où il nous fait paraître un ordre admirable pour montrer que son ouvrage est conduit avec sagesse, où il laisse de dessein formé quelque désordre apparent pour montrer qu'il n'y a pas mis encore la dernière main. Pourquoi ? Pour nous tenir toujours en attente du grand jour de l'éternité, où toutes choses seront démêlées par une décision dernière et irrévocable, où Dieu, séparant encore une fois la lumière d'avec les ténèbres, mettra, par un dernier jugement, la justice et l'impiété dans les places qui leur sont dues, " et alors, dit Salomon, ce sera le temps de chaque chose : (...). "

ouvrez donc les yeux, ô mortels : c'est Jésus-Christ qui vous y exhorte dans cet admirable discours qu'il a fait en saint Matthieu, Vi, et Luc, Xii, dont je vais vous donner une paraphrase. Contemplez le ciel et la terre, et la sage économie de cet univers. Est-il rien de mieux entendu que cet édifice ? Est-il rien de mieux pourvu que cette famille ? Est-il rien de mieux gouverné que cet empire ? Cette puissance suprême, qui a construit le monde et qui n'y a rien fait qui ne soit très bon, a fait néanmoins des créatures meilleures les unes que les autres. Elle a fait les corps célestes, qui sont immortels ; elle a fait les terrestres, qui sont périssables ; elle a fait des animaux admirables par leur grandeur ; elle a fait les insectes et les oiseaux, qui semblent méprisables par leur petitesse ; elle a fait ces grands arbres des forêts, qui subsistent des siècles entiers ; elle a fait les fleurs des champs, qui se passent du matin au soir. Il y a de l'inégalité dans ses créatures, parce que cette même bonté, qui a donné l'être aux plus nobles, ne l'a pas voulu envier aux moindres. Mais, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, sa providence se répand partout. Elle nourrit les petits oiseaux, qui l'invoquent dès le matin par la mélodie de leurs chants ; et ces fleurs, dont la beauté est si tôt flétrie, elle les habille si superbement durant ce petit moment de leur être, que

**Justice immanente, justice transcendante**

Salomon, dans toute sa gloire, n' a rien de comparable à cet ornement. Vous, hommes, qu' il a faits à son image, qu' il a éclairés de sa connaissance, qu' il a appelés à son royaume, pouvez-vous croire qu' il vous oublie, et que vous soyez les seules de ses créatures sur lesquelles les yeux toujours vigilants de sa providence paternelle ne soient pas ouverts ? Que s' il vous paraît quelque désordre, s' il vous semble que la récompense court trop lentement à la vertu, et que la peine ne poursuit pas d' assez près le vice, songez à l' éternité de ce premier être : ses desseins, conçus dans le sein immense de cette immuable éternité, ne dépendent ni des années ni des siècles, qu' il voit passer devant lui comme des moments ; et il faut la durée entière du monde pour développer tout à fait les ordres d' une sagesse si profonde. Et nous, mortels misérables, nous voudrions, en nos jours qui passent si vite, voir toutes les oeuvres de Dieu accomplies ! Parce que nous et nos conseils sommes limités dans un temps si court, nous voudrions que l' infini se renfermât aussi dans les mêmes bornes, et qu' il déployât en si peu d' espace tout ce que sa miséricorde prépare aux bons et tout ce que sa justice destine aux méchants ! Il ne serait pas raisonnable : laissons agir l' éternel suivant les lois de son éternité, et, bien loin de la réduire à notre mesure, tâchons d' entrer plutôt dans son étendue : (...).

Si nous entrons, chrétiens, dans cette bienheureuse liberté d' esprit, si nous mesurons les conseils de Dieu selon la règle de l' éternité, nous regarderons sans impatience ce mélange confus des choses humaines. Il est vrai, Dieu ne fait pas encore de discernement entre les bons et les méchants ; mais c' est qu' il a choisi son jour arrêté, où il le fera paraître tout entier à la face de tout l' univers, quand le nombre des uns et des autres sera complet. C' est ce qui a fait dire à Tertullien ces excellentes paroles : " Dieu, écrit-il, ayant remis le jugement à la fin

**Justice immanente, justice transcendante**

des siècles, il ne précipite pas le discernement, qui en est une condition nécessaire, et il se montre presque égal en attendant sur toute la nature humaine : (...). N' avez-vous pas remarqué cette parole admirable : Dieu ne précipite pas le discernement ? Précipiter les affaires, c' est le propre de la faiblesse, qui est contrainte de s' empresser dans l' exécution de ses desseins, parce qu' elle dépend des occasions, et que ces occasions sont certains moments dont la fuite soudaine cause une nécessaire précipitation à ceux qui sont obligés de s' y attacher. Mais Dieu, qui est l' arbitre de tous les temps, qui, du centre de son éternité, développe tout l' ordre des siècles, qui connaît sa toute-puissance, et qui sait que rien ne peut échapper ses mains souveraines, ha ! Il ne précipite pas ses conseils. Il sait que la sagesse ne consiste pas à faire toujours les choses promptement, mais à les faire dans le temps qu' il faut. Il laisse censurer ses desseins aux fols et aux téméraires, mais il ne trouve pas à propos d' en avancer l' exécution pour les murmures des hommes. Ce lui est assez, chrétiens, que ses amis et ses serviteurs regardent de loin venir son jour avec humilité et tremblement : pour les autres, il sait où il les attend ; et le jour est marqué pour les punir : (...).

Mais cependant, direz-vous, Dieu fait souvent du bien aux méchants, il laisse souffrir de grands maux aux justes ; et quand un tel désordre ne durerait qu' un moment, c' est toujours quelque chose contre la justice. Désabusons-nous, chrétiens, et entendons aujourd' hui la différence des biens et des maux. Il y en a de deux sortes : il y a les biens et les maux mêlés, qui dépendent de l' usage que nous en faisons. Par exemple, la maladie est un mal ; mais qu' elle sera un grand bien, si vous la sanctifiez par la patience ! La santé est un bien ; mais qu' elle deviendra un mal dangereux en favorisant la débauche ! Voilà les biens et les maux mêlés, qui participent de la nature du bien et du

**Justice immanente, justice transcendante**

mal, et qui touchent à l'un ou à l'autre, suivant l'usage où on les applique. Mais entendez, chrétiens, qu'un Dieu tout-puissant a dans les trésors de sa bonté un souverain bien qui ne peut jamais être mal : c'est la félicité éternelle ; et qu'il a dans les trésors de sa justice certains maux extrêmes qui ne peuvent tourner en bien à ceux qui les souffrent, tels que sont les supplices des réprouvés. La règle de sa justice ne permet pas que les méchants goûtent jamais ce bien souverain, ni que les bons soient tourmentés par ces maux extrêmes : c'est pourquoi il fera un jour le discernement ; mais, pour ce qui regarde les biens et les maux mêlés, il les donne indifféremment aux uns et aux autres. Que le saint et divin psalmiste a célébré divinement cette belle distinction de biens et de maux ! " j' ai vu, dit-il, dans la main de Dieu une coupe remplie de trois liqueurs : (...). " il y a premièrement le vin pur, (...); il y a secondement le vin mêlé, (...); enfin il y a la lie : (...). Que signifie ce vin pur ? La joie de l'éternité, joie qui n'est altérée par aucun mal. Que signifie cette lie, sinon le supplice des réprouvés, supplice qui n'est tempéré d'aucune douceur ? Et que représente ce vin mêlé, sinon ces biens et ces maux que l'usage peut faire changer de nature, tels que nous les éprouvons dans la vie présente ? ô la belle distinction des biens et des maux que le prophète a chantée ! Mais la sage dispensation que la providence en a faite ! Voici les temps de mélange, voici les temps de mérite, où il faut exercer les bons pour les éprouver, et supporter les pécheurs pour les attendre : qu'on répande dans ce mélange ces biens et ces maux mêlés dont les sages savent profiter pendant que les insensés en abusent. Mais ces temps de mélange finiront. Venez, esprits purs, esprits innocents, venez boire le vin pur de Dieu, sa félicité sans mélange. Et vous, ô méchants endurcis, méchants éternellement séparés des justes : il n'y a plus pour vous de félicité, plus de danses, plus de banquets, plus de jeux ; venez boire toute l'amertume

**Justice immanente, justice transcendante**

de la vengeance divine : (...). Voilà, messieurs, ce discernement qui démêlera toutes choses par une sentence dernière et irrévocable. ô que vos oeuvres sont grandes, que vos voies sont justes et véritables, ô Seigneur, Dieu tout-puissant ! Qui ne vous louerait, qui ne vous bénirait, ô roi des siècles ! qui n'admirerait votre providence ? Qui ne craindrait vos jugements ? Ha ! Vraiment " l'homme insensé n'entend pas ces choses, et le fou ne les connaît pas : (...). "

" il ne regarde que ce qu'il voit, et il se trompe : (...) " ; car il vous a plu, ô grand architecte, qu'on ne vît la beauté de votre édifice qu'après que vous y aurez mis la dernière main ; et votre prophète a prêté que " ce serait seulement au dernier jour qu'on entendrait le mystère de votre conseil : (...). "

mais alors il sera bien tard pour profiter d'une connaissance si nécessaire : prévenons, messieurs, l'heure destinée, assistons en esprit au dernier jour ; et, du marchepied de ce tribunal devant lequel nous comparâtrons, contemplons les choses humaines. Dans cette crainte, dans cette épouvante, dans ce silence universel de toute la nature, avec quelle dérision sera entendu le raisonnement des impies, qui s'affermiraient dans le crime en voyant d'autres crimes impunis ! Eux-mêmes, au contraire, s'étonneront comment ils ne voyaient pas que cette publique impunité les avertissait hautement de l'extrême rigueur de ce dernier jour. Oui, j'atteste le Dieu vivant qui donne dans tous les siècles des marques de sa vengeance : les châtiments exemplaires qu'il exerce sur quelques-uns ne me semblent pas si terribles que l'impunité de tous les autres. S'il punissait ici tous les criminels, je croirais toute sa justice épuisée, et je ne vivrais pas en attente d'un discernement plus redoutable. Maintenant sa douceur même et sa patience ne me permettent pas de douter qu'il ne faille attendre un grand changement. Non, les choses ne sont pas encore en leur place fixe.



## Justice immanente, justice transcendante

Lazare souffre encore, quoique innocent ; le mauvais riche, quoique coupable, jouit encore de quelque repos : ainsi, ni la peine ni le repos ne sont pas encore où ils doivent être. Cet état est violent, et ne peut pas durer toujours. Ne vous y fiez pas, ô hommes du monde : il faut que les choses changent. Et, en effet, admirez la suite : mon fils, tu as reçu des biens en ta vie, et Lazare aussi a reçu des maux. ce désordre se pouvait souffrir durant les temps de mélange, où Dieu préparait un plus grand ouvrage ; mais, sous un Dieu bon et sous un Dieu juste, une telle confusion ne pouvait pas être éternelle. C' est pourquoi, poursuit Abraham, maintenant que vous êtes arrivés tous deux au lieu de votre éternité, nunc autem, une autre disposition se va commencer, chaque chose sera en place, la peine ne sera plus séparée du coupable à qui elle est due, ni la consolation refusée au juste qui l' a espérée : (...).

Voilà, messieurs, le conseil de Dieu exposé fidèlement par son écriture ; voyons maintenant en peu de paroles quel usage nous en devons faire : c' est par où je m' en vais conclure.

-----

L'idée d'histoire est née de la représentation d'un sujet collectif en devenir. Cette idée ne se trouve pas dans la pensée grecque. La cité grecque, en effet, peut être appréhendée comme un sujet collectif, au sens de substrat doué de cohérence ; mais elle n'est pas pensée en devenir puisqu'elle est comprise comme parfaite. En elle, les différents besoins que l'homme ne peut pas satisfaire par lui-même sont satisfaits par le jeu de la division sociale du travail. Si donc la cité est inscrite dans le temps, ce n'est que pour penser sa genèse fictivement, comme on peut le lire au livre II de la *République* de Platon, ou pour envisager les formes de sa dégénérescence, comme l'expose le livre VIII.

L'idée d'un sujet collectif en devenir apparaît avec l'idée de peuple, dans la pensée hébraïque. Le peuple élu est un sujet collectif dont l'identité est fondée sur la promesse, la loi et les rites qui en découlent. La mémoire assure l'identité collective : le peuple reste le même en dépit des changements d'individus et de générations qui le constituent. Le peuple qui entre en terre promise n'est pas



## Justice immanente, justice transcendante

composé des mêmes individus que celui qui est sorti d'Égypte mais il n'a rien perdu de son identité de peuple élu.

Ce sujet collectif n'a pas la perfection de la cité autarcique grecque : il est constitué par l'attente de la réalisation de la promesse. Le passé qu'il commémore ( la Parole reçue) l'orienté vers l'avenir ( l'objet de cette Parole ). Apparaît ainsi la structure du temps linéaire, la possibilité d'un processus cumulatif.

Le peuple élu peut passer par bien des tribulations, il reste élu et promis à l'alliance définitive. Le sort présent du peuple ne permet pas de préjuger de son avenir, bien au contraire. Dans la logique du devenir, l'avenir dépasse le présent qui n'est qu'un moment de son avènement ; ainsi ne faut-il pas juger le présent par le présent mais par la représentation de l'avenir que donne la connaissance de la promesse.

Cette logique historique est reprise par la pensée chrétienne. Ce qu'Israël dit du peuple, l'Eglise le dit de l'humanité entière : l'humanité est un sujet collectif en devenir parce qu'elle fait l'objet d'une promesse de la part de Dieu. Cette promesse n'est pas la terre promise ni le messie mais la récapitulation de toute la création par le Christ qui, créateur et rédempteur, sera le juge suprême.

La logique de la justice immanente est donc écartée par principe : Dieu créateur et providence gouverne son peuple ; c'est lui qui le récompense et le châtie. La justice transcendante est la *ratio essendi* de l'absence de justice immanente : c'est parce que Dieu gouverne que la justice 'rendue' sans juge par la seule force des choses est exclue. Mais l'absence de justice immanente est la *ratio cognoscendi* de la justice transcendante : le vide scandaleux constitué par l'absence de justice immanente est ce qui nous fait connaître la justice transcendante. Bossuet utilise cette deuxième raison comme argument oratoire, mais il ne s'agit pas seulement d'un artifice rhétorique. Le « plus sage des hommes » s'aperçoit de la contradiction qui existe entre le fait du désordre et l'exigence a priori d'ordre fondée dans la nature de l'homme comme image de Dieu. Ce décalage entre ce qui est attendu logiquement de l'agir humain et la confusion qui se donne dans l'expérience est l'indice permettant de comprendre la nature des maux et des biens.

Si les maux et les biens échus indifféremment aux justes et aux injustes étaient des maux et des biens absolus, la situation serait radicalement injuste et absolument injustifiable. Mais tel n'est pas le cas : la maladie peut être utilisée avec sagesse ; la valeur de ce qui arrive dépend pour une large part de ce que l'individu en fait. Apparaît ici une pensée de la responsabilité qui peut, à son tour, redonner un sens à une certaine forme de justice immanente : les sages font bon usage de ce qui leur advient, ils s'y ajustent sans ressentiment, avec l'intelligence de la situation qui leur permet de mesurer leurs prétentions, de proportionner leurs



## Justice immanente, justice transcendante

désirs. Ils ne manquent pas, ainsi d'hériter les conséquences bénéfiques de leur justice : « ces biens et ces maux mêlés dont les sages savent profiter pendant que les insensés en abusent ».

Cette logique n'ignore donc pas absolument la justice immanente au sens d'« expression de l'immanence de la justice ». L'absence de justice immanente que la justice transcendante dépasse est plus l'absence du caractère manifeste et à la fois systématique de la justice immanente qu'une absence totale de justice immanente. D'une part, en effet, la justice immanente n'est pas toujours efficiente : il peut se faire que le juste ne soit pas heureux alors même qu'il tente de faire bon usage des maux ; mais d'autre part, il reste un scandale dans la situation du juste affligé, alors même que, pour son propre compte, il tire tout le parti possible de sa situation. La justice étant essentiellement l'articulation du divers exige à la fois publicité et systématisme : son accomplissement parfait ne peut se réaliser dans le monde de la contingence et de la temporalité ; seule la représentation d'un au-delà du temps permet de satisfaire pleinement le concept de justice dans sans perfection.

Tout l'argument repose sur une philosophie du temps, pensé non pas tant comme processus que comme condition de possibilité : le temps n'est pas ordonné de façon strictement cumulative, il est l'occasion de revirement de situation. La confusion apparente où se mêlent le bon grain et l'ivraie est due à la patience de Dieu, c'est-à-dire à la possibilité laissée à chacun d'éprouver les conséquences de ses actes et d'en tirer les leçons. L'homme attentif saura rectifier en prenant connaissance des dissonances que produit son agir lorsqu'il est injuste : d'ivraie il deviendra bon grain. L'homme endurci fera la sourde oreille au sens de la réalité, il s'est rendu aveugle lui-même au monde et à ses jeux harmoniques : le temps n'est pas pour lui producteur de nouveauté parce qu'il ne sait pas s'ajuster à ce qui est donné.

La justice transcendante de Dieu permet donc de sauver le monde de la limite de la justice immanente sans prétendre prendre sa place en ce bas monde ...

Frédéric Laupies, professeur en classes préparatoires,  
auteur de Leçon de philosophie sur la justice, Major, PUF.